

**RAPPORT**  
**N° 2017/O2/235**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**2<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2017**

**REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE**

**RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU CONSEIL EXECUTIF**

**MARCHE D'INFOGERANCE D'APPLICATIONS  
INFORMATIQUES DE GESTION DES MARCHES PUBLICS  
ET DE DEMATERIALISATION DES CIRCUITS  
DE VALIDATION**

COMMISSION COMPETENTE :

COMMISSION DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION



**LANCEMENT D'UN MARCHÉ D'INFOGÉRANCE D'APPLICATIONS  
INFORMATIQUES DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS  
ET DE DÉMATÉRIALISATION DES CIRCUITS DE VALIDATION  
ET/OU DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE**

**Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse**

**Raportu di u Présidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica**

L'objet du présent rapport est de présenter et d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert européen à bons de commande concernant le marché suivant pour la direction des systèmes d'information ainsi que la signature de tous les actes afférents :

**1- Infogérance d'applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou de la Collectivité Territoriale de Corse**

Le marché est un marché de services. Il porte sur l'infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature de la Collectivité territoriale de Corse.

- Lot 1 : infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics
- Lot 2 : infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature

Services attendus

L'appel d'offres porte sur la fourniture des services suivants :

- Hébergement par le titulaire sur ses propres infrastructures des applications et des données concernées par la présente procédure.
- Mise à disposition auprès des personnels de la personne publique, via une interconnexion entre le réseau du titulaire et celui de la personne publique, de ces applications et données.
- Mise à disposition de l'interconnexion réseau entre les installations du titulaire et celles de la personne publique.
- Intégration des solutions proposées au sein du système d'information de la personne publique.
- Maintenance et suivi des applications mises à disposition, en liaison avec les services des éditeurs.
- Assistance Fonctionnelle technique aux utilisateurs de la personne publique.
- Formation des personnels utilisateurs de la personne publique.
- Travaux spécifiques (paramétrages, création d'éditions, générations de fichiers d'export, développements spécifiques...).

- Documentations techniques de l'installation, tests et recettes.

Il est envisagé de mettre en place un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, sur une durée d'1 an reconductible 1 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans.

Des montants maximum annuels, ont été estimés comme suit pour chaque lot :

	Montant maximum /an HT
Lot 1	100 000
Lot 2	100 000

Je vous propose de m'autoriser à lancer les procédures désignées ci-dessus ainsi qu'à signer les marchés et tous les actes afférents à ces dossiers.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

## COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## FINANCEMENT DES OPERATIONS

Description de l'opération : **Infogérance d'applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature de la Collectivité Territoriale de Corse.**

Le marché est un marché de services. Il porte sur l'infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature de la Collectivité Territoriale de Corse.

- Lot 1 : infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics
- Lot 2 : infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature

Services attendus

L'appel d'offres porte sur la fourniture des services suivants :

- Hébergement par le titulaire sur ses propres infrastructures des applications et des données concernées par la présente procédure.
- Mise à disposition auprès des personnels de la personne publique, via une interconnexion entre le réseau du titulaire et celui de la personne publique, de ces applications et données.
- Mise à disposition de l'interconnexion réseau entre les installations du titulaire et celles de la personne publique.
- Intégration des solutions proposées au sein du système d'information de la personne publique.
- Maintenance et suivi des applications mises à disposition, en liaison avec les services des éditeurs.
- Assistance Fonctionnelle technique aux utilisateurs de la personne publique.
- Formation des personnels utilisateurs de la personne publique.
- Travaux spécifiques (paramétrages, création d'éditions, générations de fichiers d'export, développements spécifiques...).
- Documentations techniques de l'installation, tests et recettes.

Il est envisagé de mettre en place un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 100 000 € HT / an, sur une durée d'1 an reconductible 1 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans.

Coût estimatif total de l'opération sur 2 ans : HT	199 400,00 €
TTC	239 280,00 €

Lot 1 : Infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics

SECTION :  INVESTISSEMENT  
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ?  OUI  
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 1 962 000,00 €  
Et à quel BP/ BS / DM ? BP

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) :

Lot 2 : Infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature

SECTION :  INVESTISSEMENT  
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ?  OUI  
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 1 962 000,00 €  
Et à quel BP/ BS / DM ? BP

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) :

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 17/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A LANCER ET SIGNER LES MARCHES PUBLICS DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION EN MATIERE D'INFOGERANCE D'APPLICATIONS INFORMATIQUES DE GESTION DES MARCHES PUBLICS ET DE DEMATERIALISATION DES CIRCUITS DE VALIDATION ET/OU SIGNATURE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

---

#### SEANCE DU

L'An deux mille dix-sept et le , l'Assemblée de Corse régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le décret n° 2006.975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Code des Marchés Publics,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

#### ARTICLE PREMIER :

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés relatifs à :

#### **1 - Infogérance d'applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature de la Collectivité Territoriale de Corse**

Le marché est un marché de services. Il porte sur l'infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics et de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature de la Collectivité Territoriale de Corse.

- Lot 1 : infogérance des applications informatiques de gestion des marchés publics
- Lot 2 : infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation et/ou signature

#### Services attendus

L'appel d'offres porte sur la fourniture des services suivants :

- Hébergement par le titulaire sur ses propres infrastructures des applications et des données concernées par la présente procédure.
- Mise à disposition auprès des personnels de la personne publique, via une interconnexion entre le réseau du titulaire et celui de la personne publique, de ces applications et données.
- Mise à disposition de l'interconnexion réseau entre les installations du titulaire et celles de la personne publique.
- Intégration des solutions proposées au sein du système d'information de la personne publique.
- Maintenance et suivi des applications mises à disposition, en liaison avec les services des éditeurs.
- Assistance Fonctionnelle technique aux utilisateurs de la personne publique.
- Formation des personnels utilisateurs de la personne publique.
- Travaux spécifiques (paramétrages, création d'éditions, générations de fichiers d'export, développements spécifiques...).
- Documentations techniques de l'installation, tests et recettes.

Il est envisagé de mettre en place un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, sur une durée d'1 an reconductible 1 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans.

Des montants maximum annuels, ont été estimés comme suit pour chaque lot :

	Montant maximum /an HT
Lot 1	100 000
Lot 2	100 000

## **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI